

ANNEXE C

AVIS PRÉALABLE DU SERVICE ARCHÉOLOGIE



RÉGION WALLONNE

ADRESSE CORRESPONDANCE :
D.G.A.T.L.P. – DIRECTION DU HAINAUT I
ARCHEOLOGIE
PLACE DU BEGUINAGE, 16
7000 MONS
☎ 065/32.80.11 - ☎ 065/32.80.22

MONS, LE 11 avril 2007

CSD Enviro Consult
Monsieur CORNANT
Rue R. Noël 39
5170 BOIS-DE-VILLERS

Responsable du service :
Martine SOUMOY, 1^{ère} Attachée ☎065/32.80.50

Vos réf. :

Nos réf. : DHS/MS/2007. 104

Objet : Projet de parc éolien à Momignies

Monsieur,

En réponse à votre requête, il apparaît qu'après consultation du dossier, aucun site archéologique n'a été repéré par notre service dans les zones indiquées. Néanmoins, ceci n'implique pas l'absence de vestiges.

Dès lors, en vertu du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, livre III, titre IV, qui permet au Service de l'Archéologie d'émettre un avis lors de toute demande de permis de travaux, notre service requerra une surveillance archéologique pour ce dossier.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Martine SOUMOY,
1^{ère} Attachée.